

Séance du 16 octobre 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 octobre 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Castel à M. Ugalde, M. Duzert à M. Murat.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Laiguillon présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE** - Demandes d'exonération exceptionnelle de la redevance d'occupation du domaine public.

Association Galerie des Corsaires

L'association « Galerie des Corsaires » a organisé, les 16 et 17 août derniers, l'exposition Remp'Arts, exposition à ciel ouvert inédite dans l'enceinte des remparts Lachepaillet, de la Poterne à la Porte d'Espagne, regroupant une centaine d'artistes, toute expression artistique confondue : peinture, sculpture, photographie, céramique, vitraux.

Cette exposition ayant été organisée en partenariat avec la ville de Bayonne dans le cadre du projet Fortius, l'association « Galerie des Corsaires » sollicite l'exonération du coût de l'occupation qui s'élève à 719 euros.

Au regard de la nature du dossier traité et de la qualité du demandeur, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance à ladite association.

Patronage Laïque des Petits Bayonnais

L'association « Patronage Laïque des Petits Bayonnais », soutenue par le Centre de Loisirs Brana et le collectif de parents « Klubaitamak », a organisé le 22 juin dernier un vide-grenier sur l'esplanade de l'Espace socio-culturel Municipal.

Ce vide-grenier ayant été organisé afin de financer les actions de l'Accueil de loisirs tout au long de l'année, le Patronage Laïque des Petits Bayonnais sollicite l'exonération du coût de l'occupation qui s'élève à 91 euros.

Au regard de la nature du dossier traité et de la qualité du demandeur, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance à ladite association.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.